

## DELIBERATION CR034-2023

**Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;**

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;**

**Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés les 15 décembre 2022 et 13 juillet 2023 ;**

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 09 octobre 2023 ;**

**Objet de la délibération : Procès-verbal de la Commission Recherche du 26 juin 2023**

**La Commission de la Recherche réunie le 16 octobre 2023 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

Le procès-verbal de la Commission de la recherche du 26 juin 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président*  
*de l'Université d'Angers*  
*Signé le 19 octobre 2023*

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Mis en ligne le : 20 octobre 2023**

Ua

# PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche  
**26 juin 2023**

*Soumis au vote de la Commission de la  
Recherche du 18 octobre 2023*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 26 juin 2023 à 14h30 en salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de M. ROBLEDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Magali	Présente
ALLAIN Philippe	Présent
AUBOURG Sébastien	Présent
BARICHARD Vincent	Excusé, donne procuration à Christelle JUSSIEN
BASTIAT Guillaume	Présent
BEHUET Corentin	Présent
BLANCHARD Philippe	Présent
BRÉARD Dimitri	Absent
BRIS Céline	Absente
CAMUS Sandra	Présente
CHEN Jaspe	Présente
CHUREAU Véronique	Excusée
DAUCÉ Bruno	Présent
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Présent
DUPARC Caroline	Excusée
EL BICHR Meryem	Excusée
HUGONNIER François	Présent
KOBIELA Arthur	Présent
JUSSIEN Christelle	Présente
LAGARCE Frédéric	Absent
LANDÈS Claudine	Excusée, donne procuration à Sébastien AUBOURG
LE NAN Frédérique	Présente
LIBOUBAN Hélène	Présente
LONG Martine	Excusée, donne procuration à Sandra CAMUS
MALLEGOL Patricia	Présente
MANN Etienne	Excusé, donne procuration à Yves DENECHERE
MARCHAIS Véronique	Présente
MATHIEU Elisabeth	Excusée
MOJTAHID Meryem	Excusée
MOREL-BROCHET Annabelle	Présente
PERCHEPIED Laure	Excusée, donne procuration à Hélène LIBOUBAN
POINT Laetitia	Absente
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Véronique MARCHAIS
ROY Pierre-Marie	Excusé, donne procuration à Frédéric LAGARCE
VAUDEL Gwenaëlle	Excusée, donne procuration à Magali ALLAIN
VIGNON-BARRAULT Aline	Présente, arrivée à 14h45

**Membres à titre consultatif présents :**

Christophe DANIEL, Doyen de la Faculté de droit, économie et gestion

Philippe LERICHE, Directeur de l'UFR Sciences

Nicolas PAPON, Directeur de la SFR ICAT

Lydie BOUVIER, Vice-Présidente Formation professionnelle et Développement de l'alternance

**Personnes invitées par le Président :**

Alexa ROUEZ, Directrice générale-adjointe

Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

**Secrétariat de séance :**

Cellule institutionnelle

## Ordre du jour :

### Table des matières

<b>1. Informations générales</b>	<b>1</b>
1.1 Open Access.....	1
1.2 Campagne IUF 2023.....	1
1.3 Allocations cofinancées Région - campagne 2023.....	1
1.4 Affaires doctorales .....	2
<b>2. Procès-verbaux de la CR</b>	<b>5</b>
2.1 Procès-verbal de la CR du 16 janvier 2023 .....	5
2.2 Procès-verbal de la CR du 13 février 2023.....	5
<b>3. Prospectives et moyens</b>	<b>6</b>
3.1 MIR 2023 – Session 2.....	6
<b>4. Vie des laboratoires</b>	<b>7</b>
4.1 Changement de direction ED VAAME.....	7
4.2 Changement de direction UMR ESO .....	7
4.3 Demandes de codirections de thèses sans HDR.....	7
4.4 Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020 - Présentation du projet PAIC par Fanny THOMAS.....	8
<b>4. ANNEXE : diaporama de la séance du 22 mai 2023</b>	<b>12</b>

M. SIMONEAU ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 14h35. A l'ouverture de la séance du 26 juin 2023, 25 membres sont présents ou représentés (39 membres en exercice, 18 membres présents et 7 membres représentés). Il fait état des présents et des excusés.

## 1. Informations générales

### 1.1 Open Access

M. SIMONEAU annonce que la journée Science Ouverte sera organisée par l'Université d'Angers le 10 octobre 2023 avec comme thème "Les modèles de publication alternatifs en Open Access". Différents intervenants d'un certain nombre de sites extérieurs sont conviés à cette journée qui est ouverte à tous les chercheurs, doctorants et personnels sur inscription. Il rappelle que la Science Ouverte fait partie des éléments importants de la stratégie de l'Université d'Angers, du ministère et plus largement de l'Europe.

### 1.2 Campagne IUF 2023

M. SIMONEAU informe que les résultats des chaires junior d'innovation à l'IUF sont parus en mai dernier et il a le plaisir de saluer deux collègues lauréates du laboratoire MINT, mesdames Elise LEPELTIER et Emilie ROGER. Ces chaires visent à valoriser des travaux de recherche vers le monde socioéconomique et à favoriser des innovations issues de la recherche. M. SIMONEAU comptabilise 6 chaires IUF obtenues entre 2020 et 2023, ce qui constitue un bon résultat à l'échelle de l'établissement. Il estime que les collègues se censurent moins, ce qui fait progresser le nombre de candidatures et les chances de succès.

### 1.3 Allocations cofinancées Région - campagne 2023

M. SIMONEAU indique que 100 % des demandes effectuées ont été accueillies favorablement par la Région. Il constate une montée en puissance sur le dispositif Tandem puisque l'Université d'Angers a été le premier établissement à déposer un dossier l'année du lancement de ce dispositif auprès de la Région. Les allocations cofinancées pour la campagne 2023 sont les suivantes :

- ESO-Angers, Aude Nuscia TAÏBI, "Typologie des pratiques de feu et paysages produits", cofinancement CNES, Volet "thèse Organismes Nationaux"
- ESO-Angers, Emmanuel BIOTEAU, "Proposition d'une approche géographique des relations sciences-société : Une analyse territoriale de la diffusion de la culture scientifique", volet "thèse sciences humaines et sociales"
- GRANEM, Frédérique CHEDOTEL, " SACTECO - Les salariés acteurs de la transition écologique - Comment favoriser les comportements éco-responsables dans les entreprises ?", volet "thèse sciences humaines et sociales"
- GRANEM, Aude DUCROQUET, " Hybridation et digitalisation des événements : entre réinvention et complexification des rencontres professionnelles", volet "thèse sciences humaines et sociales"
- ESO, Emmanuel BIOTEAU, "Les pratiques, les lieux et les réseaux E-sport dans la fabrique du territoire. Innovation ouverte et renouveau des actions de prévention en santé", votet "thèse Tandem avec une thèse CIFRE"
- LARIS, David ROUSSEAU, " Vers une approche « Data centric AI » pour le phénotypage des végétaux", volet "thèse Tandem avec une thèse CIFRE"

- IRHS, Jean-Marc CELTON, "Effet des facteurs agro-climatiques sur l'accumulation des anthocyanes chez les pommes à chair rouge", volet "thèse Tandem avec une thèse CIFRE"
- LERIA, Frédéric SAUBION, "Détection automatique de structures au sein de documents : représentations, transformations et explications", volet "thèse Tandem avec une thèse CIFRE"

#### 1.4 Affaires doctorales

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Mme BOUVIER rappelle que toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, qui a créé la VAE, permet aux universités et aux autres établissements d'enseignement supérieur de délivrer leurs diplômes ou leurs titres par une autre voie que celle de la formation ou l'apprentissage. À ce titre, le doctorat est accessible par le biais de la VAE. Le pilotage administratif et financier de la VAE est réalisé par le Service Commun de l'Alternance et de la FORMation Professionnelle (SCAFOP) de l'Université d'Angers et le traitement des demandes est effectué par le pôle CIPVA (Conseil Ingénierie de Parcours et Validation d'acquis). Les différentes phases de la procédure sont les suivantes : accueil/information ; recevabilité ; accompagnement ; jury. Les spécificités de la VAE Doctorat sont les suivantes :

- 3 ans d'activités professionnelles minimum, équivalent temps plein, dans le secteur de la recherche, de la valorisation de la recherche, en rapport avec le doctorat visé.
- Un double accompagnement : ingénieur conseil parcours du SCAFOP et un HDR
- Un référent VAE au sein du collège doctoral, garant de la méthodologie et présent à tous les jurys : VP recherche
- Un jury qui répond à l'arrêté de délivrance du Doctorat et aux spécificités de la VA

En termes de recevabilité administrative, pédagogique et scientifique, il est demandé au candidat de fournir un livret composé d'1 CERFA, d'une grille d'autopositionnement et d'un rapport d'activités de recherche et de productions scientifiques et techniques. Tous ces éléments sont étudiés par le pôle CIPVA puis par le conseil de l'école doctorale. La recevabilité sera émise par le président de l'Université d'Angers et un référent HDR sera désigné pour suivre la personne qui demande une VAE Doctorat.

L'accompagnement peut se faire en présentiel et/ou en distanciel. Un double accompagnement est assuré par un ingénieur conseil VAE (Accompagnement à la valorisation du parcours professionnel d'une durée de 8 heures) et un référent HDR (Accompagnement à la valorisation des travaux de recherche d'une durée de 16 heures). Il faut savoir que l'accompagnement d'une VAE ne peut pas dépasser 24 heures, et il y aura ensuite une préparation à la soutenance comme pour un doctorant classique. Les objectifs du double accompagnement sont les suivants :

- Rendre compte d'une activité riche et cohérente de chercheur

- Rigueur de la démarche intellectuelle, de l'approche scientifique
- Qualité des travaux produits
- Gestion de projet de recherche (méthodologie et outils)
- Clarté de présentation du travail scientifique
- Réflexion et perspectives envisagées
- Choix des publications

Le jury s'appuie sur l'arrêté doctoral et les spécificités de la VAE. La soutenance est publique sauf cas dérogatoire. La durée du jury est entre 3 et 4 heures et l'évaluation est basée sur la maîtrise du sujet de recherche ainsi que la capacité à dérouler une stratégie de recherche scientifique, à la mettre en œuvre et en exploiter les résultats. Le jury est composé du référent HDR, du VP recherche, d'un professeur issu de la discipline mais aussi de membres extérieurs à travers un enseignant-chercheur issu de la discipline et un ou deux professionnels.

Trois résultats sont possibles suite à la soutenance :

- Validation totale
  - Édition du diplôme
  - Archivage de la thèse électronique (sans la partie personnelle)
  - Remise du diplôme
- Validation partielle
  - Validation d'une partie du diplôme acquise définitivement (1 ou plusieurs blocs de compétences)
  - Proposition d'évaluation complémentaire nécessaire à l'obtention du diplôme (préconisations)
- Refus de validation

La tarification s'élève à 4 000 €, droits universitaires inclus. L'Université d'Angers s'est alignée sur les tarifs de l'Université de Nantes et du Mans Université. Le financement peut avoir diverses origines : Compte personnel de formation (CPF) ; Plan de développement de compétences de l'entreprise ; Individuel ; Pôle emploi ; Conseil régional ; Transition Professionnelle...

M. ROBLÉDO explique que ce processus est nouveau pour l'Université d'Angers mais pas pour d'autres établissements qui ont déjà mis en place le doctorat par VAE depuis de nombreuses années. Il reconnaît que le doctorat peut apparaître comme un diplôme particulier mais l'établissement ne peut pas échapper au dispositif d'obtention d'un diplôme universitaire par la voie de la reconnaissance des compétences acquises au cours de la carrière professionnelle. La CFVU a validé ce point qui a également été présenté en CA pour information, ce qui a donné lieu à des échanges très intéressants. Certains collègues estimaient en effet que le doctorat devait être exclu de cette voie de diplomation. M. ROBLÉDO ne le pense pas et milite pour que le doctorat soit reconnu dans les milieux professionnels. Une activité professionnelle au sein d'une structure doit permettre d'acquérir des compétences en lien avec un doctorat. Il ne faut pas non plus imaginer que l'Université d'Angers sera submergée par une demande de doctorat par VAE puisque la voie traditionnelle reste très largement majoritaire sur les autres diplômes que sont la licence et le master.

Mme BOUVIER comptabilise par exemple 4 demandes de doctorat par VAE depuis 2016 à l'Université de Nantes.

Mme CAMUS sait qu'il lui est arrivé de demander un travail complémentaire aux candidats qui souhaitaient obtenir un master par VAE, ce qui lui avait été plutôt refusé. Elle aimerait savoir s'il est possible de demander à un candidat au doctorat par VAE de participer à des conférences, de rédiger un article de recherche, etc.

Mme BOUVIER répond qu'il faut que toutes les compétences qui correspondent au diplôme soient celles du candidat. Il est donc possible de lui demander de réaliser des travaux supplémentaires en l'absence d'une compétence particulière.

M. SIMONEAU aimerait savoir si l'enseignant-chercheur extérieur au sein du jury doit posséder l'HDR.

Mme BOUVIER confirme.

M. SIMONEAU pense qu'il faut aussi préciser que le candidat doit pouvoir justifier de la formation sur l'intégrité scientifique.

M. DENECHERE aimerait connaître la différence entre s'inscrire en thèse et effectuer une VAE.

Mme ALLAIN, qui a bénéficié de ce dispositif, explique qu'il aurait fallu qu'elle retourne à la paillasse en chimie pour faire de la synthèse. Or, elle ne voulait pas lâcher son activité d'analyste pour son compte personnel. Elle a ainsi souhaité mettre en forme les données qu'elle avait acquises et sur lesquelles elle avait travaillé depuis pratiquement 10 ans au laboratoire de recherche en dehors de ses heures de travail. Elle a d'ailleurs utilisé une partie de son compte personnel de formation pour rédiger son manuscrit. En tout état de cause, elle ne souhaitait pas empiéter sur son temps de travail au détriment de ses collègues de travail au sein du laboratoire.

M. DENECHERE signale que de nombreux enseignants du secondaire effectuent une thèse. Même s'ils n'ont pas forcément de compétences en matière de recherche, il aimerait savoir si le doctorat par VAE pourrait être disponible pour eux.

Mme BOUVIER répond qu'il faut analyser leurs publications étant donné que la base du dossier porte sur la production scientifique.

M. SIMONEAU demande s'il y a une exigence de diplôme pour pouvoir s'inscrire.

Mme BOUVIER indique qu'il n'y a jamais de niveau requis pour la VAE. Ce sont les acquis de l'expérience qui permettent d'accéder à un certain niveau.

M. ROBLÉDO pense que la différence entre le doctorat par VAE et la thèse obtenue sur travaux est vraisemblablement la non-exigence d'un diplôme particulier. Les documents scientifiques à présenter dans le cadre de la VAE renvoient à une synthèse des travaux antérieurs réalisés sans faire valoir un diplôme minimal pour s'inscrire en doctorat.

- Obtention contrats doctoraux spécifiques normaliens

M. SIMONEAU informe que les laboratoires de l'Université d'Angers pourront bénéficier, cette année, de trois contrats spécifiques normaliens. Ces contrats sont mis en place par les écoles normales supérieures qui attribuent chaque année à leurs élèves et étudiants des contrats doctoraux appelés "contrats doctoraux spécifiques pour normaliens" (CDSN). Les doctorants bénéficiant d'un CDSN ont vocation à être affectés aux meilleurs laboratoires de recherche français et sur l'ensemble du territoire. Les contrats sont les suivants :

- Éric VACELET (ENS Paris Saclay) dirigé par Clothilde FERMANIAN (LAREMA)
  - Louna COLAERT-SENTENAC (ENS Lyon) dirigée par Marie SIMONIN (IRHS)
  - Théophile DUCHENE (ENS Lyon) dirigé par Sébastien FLEURET (ESO)
- 
- Autres informations

M. SIMONEAU évoque également les résultats du COFUND qui a été déposé cette année sur la thématique "Interface sciences humaines et sociales - santé" qui regroupait notamment les trois universités régionales. Ce projet a obtenu la note de 91,6/100 mais cela n'a pas suffi puisqu'il n'est pas retenu sur la liste principale pour financement. Ce projet est retenu sur liste complémentaire mais pour que celle-ci soit activée, il faudrait que des fonds supplémentaires soient attribués à l'action COFUND par l'Europe ou que des projets inscrits en liste principale se retirent, ce qui semble peu probable.

M. SIMONEAU ajoute que la "Recherche Week" de l'Alliance européenne EU-GREEN aura lieu demain.

## **2. Procès-verbaux de la CR**

### **2.1 Procès-verbal de la CR du 16 janvier 2023**

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 16 janvier 2023.

Le procès-verbal de la CR du 16 janvier 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, deux membres, dont l'un porteur d'une procuration, ayant rejoint la séance.

### **2.2 Procès-verbal de la CR du 13 février 2023**

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal de la commission de la recherche du 13 février 2023.

Le procès-verbal de la CR du 13 février 2023 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### 3. Prospectives et moyens

#### 3.1 MIR 2023 – Session 2

M. SIMONEAU présente les propositions effectuées par le bureau de la CR concernant la deuxième session des MIR 2023 pour des mobilités comprises entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2023. Il rappelle que l'enveloppe globale s'élève à 100 k€ dont 69 424 € ont déjà été attribués lors de la première session. Des reliquats sont apparus car certains projets étaient surestimés, ce qui permet de "récupérer" 6 477 €. Il reste donc 37 053 € à distribuer dans le cadre de la seconde session. 14 dossiers ont été transmis dont 7 demandes de mobilité entrante et 7 demandes de mobilité sortante, pour un montant de 37 666 €. Le budget permet donc de couvrir une bonne partie des mobilités lors de cette deuxième session. Les dossiers sont évalués et classés par la SFR avant une discussion en bureau de la CR. La proposition est ensuite étudiée par la CR pour validation ou modification. Différents critères d'éligibilité avaient été définis dont la prise en compte de l'impact carbone des déplacements, avec une limite à 100 kg équivalents CO2 par jour par personne. Il est également demandé à ce qu'il y ait un seul dossier de mobilité par bénéficiaire. Les déplacements pour la participation à des colloques sont non éligibles et la mobilité doit être prévue avant le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2023 pour être éligible sur la deuxième session. Des critères de priorisation ont aussi été établis :

- 1 – mobilité dans le cadre de collaborations internationales structurées (IRL, IRP, LIA, Alliance européenne...)
- 2 – mobilité avec cofinancement
- 3 – mobilité doctorale sortante (sauf cotutelle)
- 4 – mobilité proposée par un candidat n'ayant pas bénéficié du programme MIR sur les deux dernières années

M. SIMONEAU évoque une demande non éligible issue du GRANEM puisque la date de mobilité était prévue au 1<sup>er</sup> juin 2023. Ce projet aurait ainsi dû être présenté en première session. Par ailleurs, le bureau de la CR a proposé de baisser significativement une demande de l'enveloppe demandée pour une MIR sortante du Centre Jean Bodin. Cela fait en effet deux ans de suite qu'une telle demande de mobilité remonte pour un même doctorant dans le cadre de sa thèse. La mobilité avait déjà été financée l'année dernière et le bureau de la CR a estimé que ce déplacement aurait dû être prévu à l'avance et non pas qu'il soit financé par des demandes récurrentes de mobilité. Pour autant, le bureau de la CR n'a pas souhaité refuser cette demande pour ne pas pénaliser le doctorant. C'est la raison pour laquelle il propose uniquement une prise en charge des frais de déplacement (train et avion), soit une enveloppe attribuée de l'ordre de 1 700 € au lieu des 6 306 € demandés. Le total des mobilités sortantes s'élève à 12 050 €. Toutes les demandes de mobilité entrante semblent s'inscrire dans des projets importants pour les laboratoires, et le bureau de la CR a donc décidé de suivre l'ensemble des demandes de mobilité pour un montant de 19 210 €. Le total est ainsi de 31 260 € pour une enveloppe de 37 053 €. M. SIMONEAU informe que la somme restante, aux alentours de 6 000 €, sera réinjectée dans d'autres dispositifs de soutien au niveau de la DRIED.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les propositions de subventions MIR 2023 - Session 2.

Les propositions de subventions MIR 2023 – Session 2 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour, un membre ayant quitté la séance.

#### **4. Vie des laboratoires**

##### **4.1 Changement de direction ED VAAME**

M. SIMONEAU annonce que l'actuelle directrice de l'ED VAAME doit être remplacée puisqu'elle partira en retraite en février 2024. Elle a souhaité anticiper, de façon à ce que la personne qui la remplacerait puisse prendre ses fonctions avec sérénité. Un appel à candidature a été lancé fin mai 2023 et deux candidatures de collègues de l'IRHS ont été remontées, Nathalie LEDUC et Jérémy LOTHIER. Une audition des candidats a été organisée le 21 juin et le conseil d'ED du 23 juin 2023 a validé la candidature de Nathalie LEDUC.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de changement de direction de l'ED VAAME.

La candidature de Madame Nathalie LEDUC à la direction de l'École Doctorale VAAME est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, un membre ayant rejoint la séance.

##### **4.2 Changement de direction UMR ESO**

M. SIMONEAU identifie un changement de direction au sein de l'UMR ESO qui était jusqu'à présent dirigée par Emmanuelle HELLIER. Le nouveau directeur est Emmanuel BIOTEAU suite à un vote réalisé en conseil d'UMR le 20 mars 2023. Il prendra ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche la proposition de changement de direction de l'UMR ESO.

La candidature de Monsieur Emmanuel BIOTEAU à la direction de l'unité mixte de recherche ESO est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

##### **4.3 Demandes de codirections de thèses sans HDR**

M. SIMONEAU présente des demandes de dérogation pour des encadrements de thèse sans HDR, suite au décès de deux collègues de l'Université d'Angers. Les deux demandes sont les suivantes :

- LARIS - Doctorant Hugo REMIN initialement encadré par Nicolas DELANOUE  
→ Proposition : Sébastien LAGRANGE en tant que co-directeur de thèse avec Sébastien LAHAYE comme directeur
- CIRPALL - Doctorante Leslie KIMBAZA initialement encadrée par Gelareh YVARD  
→ Proposition : Jean-Michel YVARD en tant que co-directeur de thèse avec Emmanuel VERNADAKIS comme directeur

M. SIMONEAU soumet à l'approbation de la Commission de la Recherche les demandes de codirections de thèses sans HDR.

Les demandes de codirections de thèses sans HDR des unités de recherche LARIS et CIRPALL sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

#### 4.4 Bilan AAP interne Commission de la Recherche 2020 - Présentation du projet PAIC par Fanny THOMAS

Mme THOMAS présente les résultats du projet PAIC (Packaging et ingrédients, perception du consommateur) qui a été financé dans le cadre de l'AAP interne de la CR en 2020. Il s'agit d'un projet qui s'intéresse à l'impact des représentations graphiques sur les emballages, qu'elles soient visuelles ou textuelles. Un focus particulier a été réalisé sur les produits alimentaires infantiles et pour adultes. Elle commence par présenter deux types de produits où les marques essaient de mettre en évidence des ingrédients ou des saveurs qui peuvent composer les produits. Le yaourt Andros, à la fraise, est ainsi surtout composé de lait de coco et non pas de fraises. C'est la même chose pour la compote Charles et Alice pommes-fraises où la fraise a une taille disproportionnée sur l'emballage alors qu'elle ne représente que 18 % du produit.

Quelques travaux ont été menés sur la taille des images d'ingrédients. Trois expérimentations montrent que les ingrédients de grande (vs petite) taille font percevoir plus (vs moins) de quantité de cet ingrédient dans la recette du produit ce qui accroît l'évaluation gustative, l'attitude envers l'emballage et l'intention d'achat. En présence d'un autre ingrédient, l'ingrédient principal dont la taille est manipulée influence la quantité perçue des autres ingrédients représentés. Ces études mettent en évidence les biais de perception sur l'évaluation des produits inférés par la taille des ingrédients. Par ailleurs, deux expérimentations montrent que les ingrédients de grande taille (par rapport aux petits) entraînent une augmentation (par rapport à une diminution) de la quantité perçue de cet ingrédient dans la recette du produit. Cela augmente aussi l'évaluation gustative, favorise l'intention d'achat et améliore le caractère appétissant post-dégustation, particulièrement lorsque le produit revendique des allégations liées à la gourmandise avec un positionnement perçu comme peu sain. Les résultats montrent que les arguments associés à la gourmandise du produit aident à évaluer positivement le produit grâce à la taille des ingrédients.

D'autres études ont porté sur le format des ingrédients. Deux expérimentations sur des céréales à la noisette montrent que lorsque l'ingrédient est coupé (vs entier), il fait percevoir plus de quantité de noisettes dans la recette du produit et que le produit est plus sain particulièrement pour les personnes fortement préoccupées par leur santé.

Par ailleurs, les nouveaux produits à base d'insectes sont préférés lorsque l'ingrédient fruit est représenté sous sa forme entière et non coupée. Le consommateur est plus centré sur le plaisir que le bénéfice santé via cette représentation graphique pour cette catégorie de produit qui peut engendrer du dégoût.

En termes de nombre d'ingrédients, Trois études sur des consommateurs adultes montrent que la multiplication du même nombre d'ingrédients influence la formation de l'imagerie gustative, augmente l'intention d'achat mais réduit la quantité réelle de produit consommée.

Plusieurs valorisations scientifiques ont été réalisées dans le cadre de ces travaux dont une dernière qui sera présentée au congrès de Pangborn qui aura lieu du 20 au 24 août 2023 à Nantes. Ce projet a permis de réaliser 6 conférences académiques internationales avec obtention d'un prix pour la meilleure communication, 3 activités de médiation scientifique, 5 conférences invitées, 1 article de rang A, 2 projets d'articles de rang A et un workshop final avec les partenaires du projet. Mme THOMAS a pu intégrer de nouveaux projets dont un projet TETRAE-INRAE, un projet FEDER, un projet ANR et un projet WWF. Elle a également pu mobiliser des projets avec des étudiants de Polytech et donner des cours de techniques d'enquêtes et de marketing produit. Deux stages de niveau M1 ont eu lieu dans le cadre de ce projet. En termes de bilan financier, la majorité des dépenses a trait aux études. Les dépenses sont de 24 364,65 € pour une enveloppe obtenue de 24 817 €.

En conclusion, Mme THOMAS indique qu'elle fait partie du groupe d'intérêt ALCOR sur la consommation éthique, responsable, alternative et écologique. Elle évoque également des difficultés lors de la crise sanitaire pour la réalisation des études, dont l'orchestration et la méthodologie qui ont dû être revues avec des alternatives trouvées. En tout état de cause, il s'agit d'une très belle opportunité et elle remercie l'Université d'Angers et la Région pour ce financement.

Mme MARCHAIS aimerait savoir combien de personnes, adultes ou enfants, sont concernées par les études.

Mme THOMAS recense 100 participants en moyenne par type de visuel, soit presque 2 000 participants au total. Elle ajoute que des dégustations ont eu lieu.

M. ROBLÉDO s'interroge sur l'objectif scientifique de ce projet, s'il s'agit de dénoncer ou de déterminer comment se déclenche l'acte d'achat.

Mme THOMAS explique que l'objectif est de protéger le consommateur. Le marketing a une image assez négative et le positionnement des enseignants-chercheurs a évolué puisqu'ils souhaitent aller vers des travaux beaucoup plus éthiques. L'idée est de démontrer que des pratiques peuvent influencer le consommateur.

M. SIMONEAU pense qu'il est important d'effectuer ce type de travaux pour faire évoluer la législation en vigueur au profit du consommateur. Il aimerait savoir si des croisements ont été réalisés avec des travaux de biologistes car des mécanismes sont connus pour enclencher la faim.

Mme THOMAS reconnaît que cette recherche pourrait tout à fait être mutualisée avec des travaux qui prennent en compte l'aspect physiologique. En termes de neurosciences, elle pense qu'il serait possible d'identifier les zones du cerveau qui sont stimulées.

M. ALLAIN pense qu'il faudrait vérifier le phénomène de satiété car le comportement n'est pas forcément calé avec le fonctionnement cérébral. Par ailleurs, il faudrait aussi croiser les résultats avec les intérêts, les émotions et les goûts des personnes. Les comportements humains sont assez imprévisibles en réalité.

Mme THOMAS explique qu'une des conclusions est de travailler sur des produits idoniques et plus utilitaires. La satiété est mesurée de deux façons, au niveau comportemental et au niveau déclaratif.

Un membre a une question sur le panel des personnes interrogées et aimerait savoir si des critères sociaux sont inclus.

Mme THOMAS répond que les premières études ont contrôlé les critères sociaux mais cette variable a ensuite été laissée de côté car il n'a pas été constaté de différences. Des études en Allemagne et en Angleterre ont également été réalisées et il a été constaté des différences de perception avec l'Allemagne. Le genre a également été contrôlé tout comme le fait que l'individu soit préoccupé ou non par sa santé.

M. DAUCÉ sait que l'Institut du goût à Dijon travaille sur la satiété et notamment le lien avec l'obésité. Il lui semble que deux chercheuses de l'Université de La Rochelle ont été reçues au Sénat pour évoquer leurs travaux sur les influenceurs. Cela peut donc être un levier pour permettre d'améliorer la loi et d'éviter que les consommateurs soient "manipulés". Il lui semble aussi que 30 % de la surface de vente doit être prochainement réservé au vrac, ce qui constitue un changement considérable pour la grande distribution et les fabricants. Il s'agit en effet d'une véritable interrogation pour les industriels en termes de fabrication en l'absence d'emballage.

Mme THOMAS fait état de travaux sur la façon d'imprimer les informations sur l'emballage et le côté durable de cette impression. Plusieurs chercheurs travaillent sur des sujets peu éloignés, dans l'objectif d'une meilleure consommation. Le but est d'avoir des activités de médiation et des publications d'ouvrages pour communiquer et engendrer la transition vers d'autres pratiques. Il est notamment question d'utiliser des travaux pour valoriser des alternatives aux protéines animales, en communiquant à destination des industriels.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

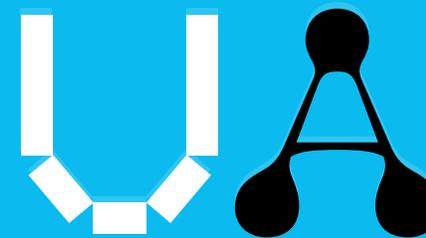
Le Président  
de l'Université d'Angers  
*Christian ROBLÉDO*

#### **4. ANNEXE : diaporama de la séance du 26 juin 2023**

# Commission recherche du 26 Juin 2023



université  
angers



# Ordre du jour

## **1 - Informations générales**

- Open access
- Campagne IUF 2023
- Allocations co-financées Région – campagne 2023
- Affaires doctorales :
  - . VAE - présentation Lydie Bouvier
  - . obtention contrats doctoraux spécifiques normaliens

## **2 - Procès-verbal de la CR**

- Procès-verbal de la CR du 16 janvier 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 13 février 2023 – vote

## **3 - Prospective et moyens**

- MIR 2023 - Session 2 - vote

## **4 – Vie des laboratoires**

- Candidature ED VAAME - vote
- Nomination E Biotteau à la direction d'ESO – vote
- Demandes de dérogation d'encadrement de thèse sans HDR - vote
- Bilan AAP CR 2020 : F Thomas – PAIC - information

# Informations générales

- Journée Open Access
- Campagne IUF 2023
- Affaires doctorales :
  - . VAE - présentation Lydie Bouvier
  - . obtention contrats doctoraux spécifiques normaliens

# Journée Open Access

# JOURNÉE SCIENCE OUVERTE A L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

## PUBLIEZ OUVERT !



**SAVE THE DATE : MARDI 10 OCTOBRE 2023**

- L'UA organise une **journée d'échanges et de présentation consacrée à la Science Ouverte**, autour du **thème des modèles de publication alternatifs en Open Access** (e.g., voie dorée sans frais, voie diamant, voie verte, accords transformants, *Peer Community In*, *OpenEdition Freemium*, Pépinières de revues OA, etc.)
- Cette journée sera **l'occasion d'échanger avec des intervenants de toute la France**, évoluant au MESR, en tant que VP Recherche/Science ouverte, dans un service d'appui à la recherche, dans une unité ou bien encore dans le monde de l'édition, pour mieux appréhender ces questions
- **Ouverte à tous les chercheurs, doctorants et personnels**, sur inscription (à venir)



**INFORMATION**

# Campagne IUF 2023

Campagne IUF 2023 :

**200 chaires ouvertes au concours** en application de la loi de la LPR

- **100 chaires Juniors** (80 chaires Fondamentales, 15 chaires d'Innovation\* et 5 chaires de Médiation Scientifique );

- **100 chaires Seniors** (80 chaires Fondamentales, 15 chaires d'Innovation et 5 chaires de Médiation Scientifique).

\*Chaire Innovation : vise à transférer et valoriser des travaux de recherche vers le monde socioéconomique (entreprises, collectivités, associations) et favoriser des innovations issues de la recherche

## IUF

2 lauréates sur **Chaire Junior Innovation 2023**

. **Elise Lepeltier (MINT)**

. **Emilie Roger (MINT)**

Lauréats promotion 2022 :

*S Zimmerman (LAREMA) et N Raymond (LAREMA)*

Lauréats promotion 2020 :

*C Bard (TEMOS) et Ph Blaudeau (TEMOS)*

INFORMATION

# Région : Allocations co-financées Campagne 2023

100 % des demandes : 1 grand organisme ; 3 SHS ; 4 Tandem

Demande PDZ	Etablissement bénéficiaire	Cadre du cofinancement	Organisme cofinancier	Laboratoire d'accueil	Directeur de thèse	Sujet de thèse	Ecole doctorale	Avis instruction
00164115	UNIVERSITÉ D'ANGERS	organismes nationaux	CNES	ESO-Angers	Aude Nuscia TAÏBI (Sébastien CAILLAULT co-directeur)	Typologie des pratiques de feu et paysages produits	STT	FAVORABLE
00164020	UNIVERSITÉ D'ANGERS	sciences humaines et sociales		ESO-Angers	Emmanuel BIOTEAU	Proposition d'une approche géographique des relations sciences-société : Une analyse territoriale de la diffusion de la culture scientifique	STT	FAVORABLE
00164022	UNIVERSITÉ D'ANGERS	sciences humaines et sociales		GRANEM	Frédérique Chédotel – avec coencadrement de Nathalie Debski	SACTECO - Les salariés acteurs de la transition écologique - Comment favoriser les comportements éco-responsables dans les entreprises ?	EDGE	FAVORABLE
00164023	UNIVERSITÉ D'ANGERS	sciences humaines et sociales		GRANEM	Aude DUCROQUET	Hybridation et digitalisation des événements : entre réinvention et complexification des rencontres professionnelles	EDGE	FAVORABLE

# Région : Allocations co-financées

## Campagne 2023

Demande PDZ	Etablissement bénéficiaire	Cadre du cofinancement	Organisme cofinancier	Laboratoire d'accueil	Directeur de thèse	Sujet de thèse	Ecole doctorale	Avis instruction
00164019	UNIVERSITÉ D'ANGERS	thèse tandem avec une thèse Cifre		ESO	BIOTEAU Emmanuel, co-encadrement par LEROUX Isabelle	Les pratiques, les lieux et les réseaux E-sport dans la fabrique du territoire. Innovation ouverte et renouveau des actions de prévention en santé	STT	FAVORABLE
00164021	UNIVERSITÉ D'ANGERS	thèse tandem avec une thèse Cifre		LARIS	David ROUSSEAU	Vers une approche « Data centric AI » pour le phénotypage des végétaux	MASTIC	FAVORABLE
00164024	UNIVERSITÉ D'ANGERS	thèse tandem avec une thèse Cifre		IRHS	Jean-Marc Celton	Effet des facteurs agro-climatiques sur l'accumulation des anthocyanes chez les pommes à chair rouge	VAAME	FAVORABLE
00164025	UNIVERSITÉ D'ANGERS	thèse tandem avec une thèse Cifre		LERIA	Frédéric Saubion	Détection automatique de structures au sein de documents : représentations, transformations et explications	MASTIC	FAVORABLE

# Affaires doctorales

- VAE - présentation Lydie Bouvier
- Obtention contrats doctoraux spécifiques normaliens

UA UA Ua

U. VAE et DOCTORAT UA

UA ua UA

# Sommaire

- Présentation de la VAE
- Etapes de la procédure VAE
- Tarification et financement

# Présentation de la VAE

## ❖ Contexte:

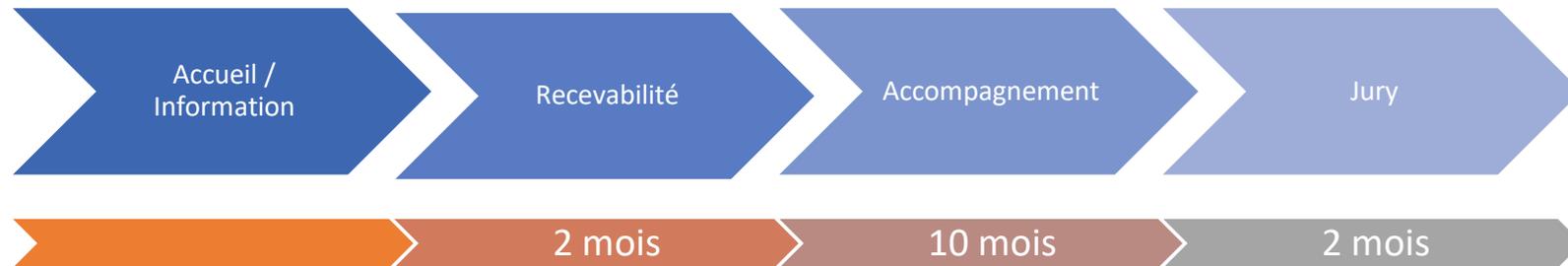
- Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.
- Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, qui a créé la V.A.E., permet aux universités et aux autres établissements d'enseignement supérieur de délivrer leurs diplômes ou leurs titres par une autre voie que celle de la formation ou l'apprentissage.

➔ **A ce titre le doctorat est accessible par le biais de la VAE.**

# Présentation de la VAE

## ❖ Cadre général mis en place à l'UA

- Pilotage de la VAE par le SCAFOP (administratif et financier)
- Traitement des demandes par le pôle Conseil Ingénierie de Parcours et Validation d'Acquis (CIPVA) - SCAFOP
- Les différentes phases de la procédure:



# Présentation de la VAE

## ❖ Les spécificités de la VAE DOCTORAT

- **3 ans** d'activités professionnelles minimum, équivalent temps plein, dans le secteur de la recherche, de la valorisation de la recherche, en rapport avec le doctorat visé.
- Un double accompagnement: ingénieur-e conseil parcours du SCAFOP et un HDR
- Un-e référent VAE au sein du collège doctoral, garant de la méthodologie et présent-e à tous les jurys: VP recherche
- Un jury qui répond à l'arrêté de délivrance du Doctorat et aux spécificités de la VAE

# Les étapes de la procédure

❖ Les spécificités par phase:

# Les étapes de la procédure

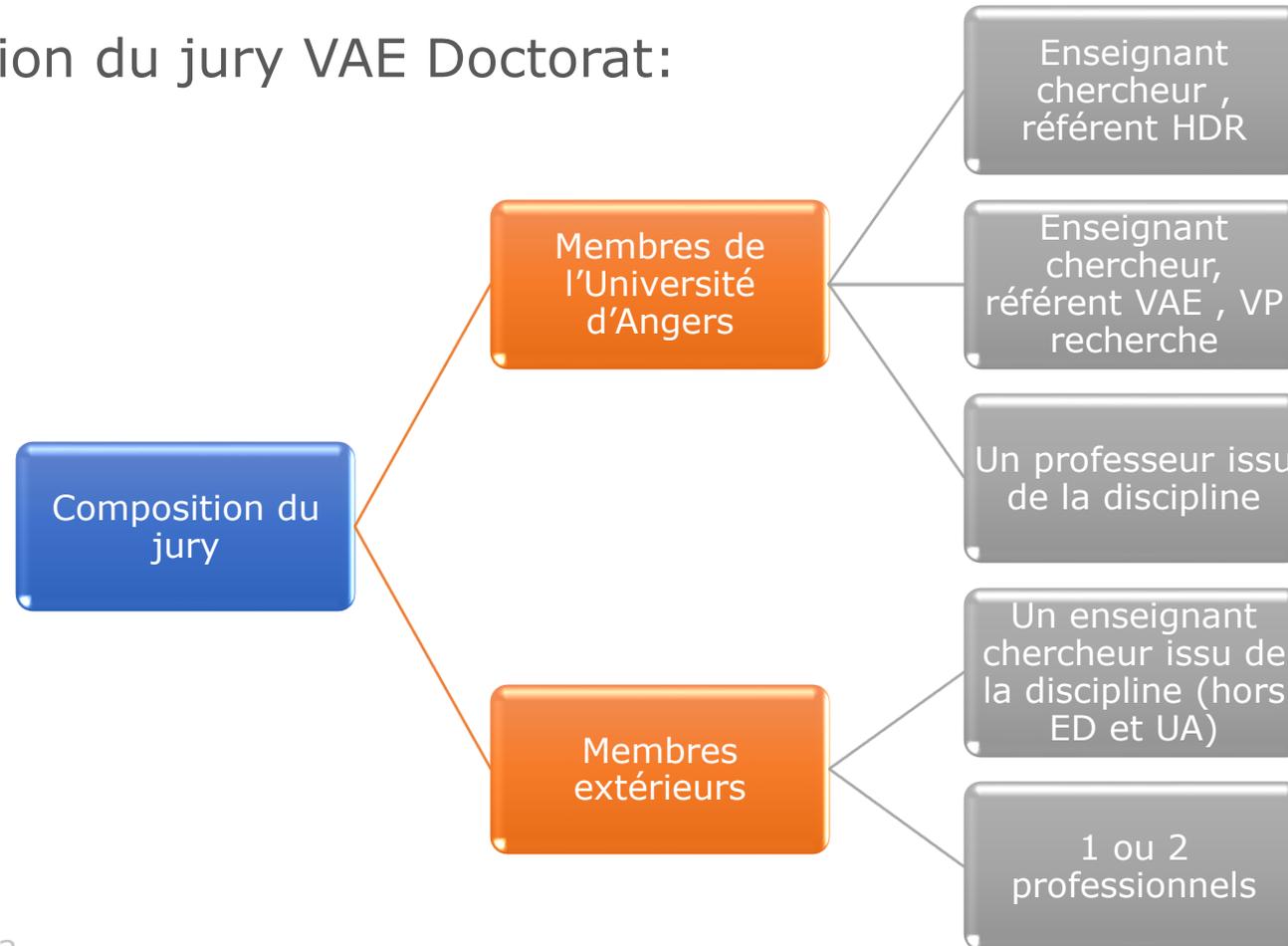
❖ Les spécificités par phase:

# Les étapes de la procédure

❖ Les spécificités par phase:

# Les étapes de la procédure

## ❖ La composition du jury VAE Doctorat:



# Les étapes de la procédure

- ❖ Délibération: 3 résultats possibles

Validation totale

# Tarification et financement

❖ Tarification: 4000 € droits universitaires inclus

❖ Financement:

- ✓ Compte personnel de formation (CPF)
- ✓ Plan de développement de compétences de l'entreprise
- ✓ Individuel
- ✓ Pôle emploi, Conseil régional,
- ✓ Transition Pro
- ✓ ....

# Contrats Spécifiques Normaliens 2023

Au titre de leur mission de formation aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, les écoles normales supérieures attribuent chaque année à leurs élèves et étudiants des contrats doctoraux appelés "contrats doctoraux spécifiques pour normaliens" (CDSN).

Les doctorants bénéficiant d'un CDSN ont vocation à être affectés aux meilleurs laboratoires de recherche français et sur l'ensemble du territoire.

- **Eric Vacelet (ENS Paris Saclay) dirigé par Clothilde Fermanian (LAREMA)**
- **Louna COLAERT-SENTENAC (ENS Lyon) dirigée par Marie Simonin (IRHS)**
- **Théophile DUCHENE (ENS Lyon) dirigé par Sébastien Fleuret (ESO)**

# Procès verbal

- Procès-verbal de la CR du 16 janvier 2023 – vote
- Procès-verbal de la CR du 13 février 2023 – vote

# Prospective et moyens

En consultation sur plateforme :  
Dossiers  
Tableau récap des demandes reçues

# MIR 2023 session 2

*Mobilités du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre  
2023*

# MIR 2023 – Session 2



**Enveloppe totale : 100 000 €**

**14** dossiers reçus (dont 7 entrantes et 7 sortantes)

**Subventions demandées : 37 666€**

Attribué en session 1: **69 424 €**

Reliquats Mir réalisées session 1 : **6 477 €**

**Reste disponible pour 2<sup>ème</sup> session : 37 053 €**



# MIR 2023 Session 2

— **Dossiers évalués/classés par les SFR puis le bureau de la CR**

— **Eligibilité :**

- Impact C < 100 kg CO<sub>2</sub>/j / personne
- un seul dossier de mobilité (entrante ou sortante) par bénéficiaire
- déplacement pour participation colloque non éligible
- mobilité prévue entre le 01/09 et le 31/12/2023

— **Priorité aux mobilités :**

- entrant dans le cadre de collaborations internationales structurées (IRL, IRP, LIA, ...)
- avec cofinancement
- doctorales (sauf co-tutelle)
- proposées par des candidats n'ayant pas bénéficié du programme MIR sur les deux dernières années

# MIR Sortantes - session 2

Pôle de recherche	Unité de recherche	Classt UR	Classt SFR	Nom du Coord.	Nom et prénom Bénéficiaire	Fonction	Acronyme du projet	Pays de destination	Etablissement d'accueil	Taux CO2 verif DRIED	Durée (en jours)	taux CO2 / jour/pers verif DRIED	Date du début de la mobilité	Montant demandé
3 - Matériaux	Moltech Anjou	2/3	3/4	R Barillé	Zang Lina	Doc	SURGRAL	Chine	WNLO	1544	45	34	01/10/2023	1 500
3 - Matériaux	Moltech Anjou	3/3	4/4	F Gohier	Youssef Khaled	Doc	BenzOLED	Canada	Université de Calgary	1246	35	36	15/09/2023	1 500
5 - LL SHS	Centre Jean Bodin	1/2	1/4	J Fougrouse	Fougrouse J. Hourmant F.	EC EC	SACADO	Canada	UQAM et université de Sherbrooke	946	10	94	27/09/2023	3 400
5 - LL SHS	ESO		2/4	S Butin	Butin Soline Ballouche Aziz	Doc EC	PPB	Senegal	IFAN	1059	15	70	16/10/2023	2 990
5 - LL SHS	Granem	1/2	3/4	A Casilli	Raymond M.	EC	HuSh	Egypte	Aucun	695 + voiture	182	3,8	01/09/2023	960
5 - LL SHS	Centre Jean Bodin	2/2	4/4	Y Djamongou	Djamongou Yentaguime	Doc	SR-CEJUS-UL	Togo	Clinique d'Expertise Juridique et Sociale de la Faculté de droit de l'Université de Lomé	809 + bus ou taxi	31	26	01/12/2023	<del>6 206</del> * 1 700
5 - LL SHS	Granem	Non classé	Non éligible	S Castel	Castel Sébastien	EC	Etude Transition Ecologique Entretien des Golfs	Canada	Golf de Toronto	1015 + bus	11	92	01/06/2023	<del>1 900</del>

\* Lauréat d'une MIR en 2022

Proposition du bureau : prise en charge des frais de déplacement uniquement (Train + avion) .

Estimation haute : 1 700€

~~16 556 €~~

12 050 €

# MIR Entrantes – Session 2

Pôle de recherche	Unité de recherche	Classt UR	Classt SFR	Nom du Coord.	Nom et prénom Bénéficiaire	Fonction	Acronyme du projet	Pays de provenance	Taux CO2 verif DRIED	Durée	taux CO2 / jour/ pers Vérif DRIED	Date du début	Montant demandé
1 - Végétal et environnement	IRHS	1/2	<b>1/2</b>	M Simonin	Cordovez Viviane	C	DivYeast	Pays Bas	29	14	1,86	30/10/2023	2 380
1 - Végétal et environnement	IRHS	2/2	<b>2/2</b>	C Champion	Iacomini Beatrice	EC	UZER	Roumanie	424	21	20	11/09/2023	4 370
1 - Végétal et environnement	LPG			E Geslin	Nils Risgaard-Petersen	EC	CB-FOR	Danemark	281	19	15	30/10/2023	3 230
3 - Matériaux	Moltech Anjou	1/3	<b>1/4</b>	N Avarvari	Fontanesi Claudio	EC	Carpenter	Italie	255	6	42	01/10/2023	1 500
3 - Matériaux	Lphia		<b>2/4</b>	M Salhi	Meng Yichang	EC	EDLF-2023	Chine	1394	21	66,38	26/09/2023	3 880
4 - MathSTIC	LARIS		<b>1/2</b>	P Chauvet	Hage Chehade Aya	Doc	DPMP	Liban	680	21	32	01/10/2023	2 000
4 - MathSTIC	LAREMA		<b>2/2</b>	P Graczyk	Sawyer Patrice	EC	CHALEUR	Canada	1006	14	72	21/10/2023	1 850

**19 210 €**

# MIR 2023 - session 2

**Enveloppe dispo 2<sup>ème</sup> session : 37 053 €**

MIR Sortantes = **12 050 €**

MIR Entrantes = **19 210 €**

**Total demandé = 31 260 €**



**VOTE**

# Vie des laboratoires

# Changement de direction ED

- Clôture Appel à candidatures : 30 mai 2023
- 2 candidatures : Nathalie LEDUC | Jérémy LOTHIER
- Audition des candidats : 21 juin 2023
- Validation Conseil d'ED : 23 juin 2023

→ **candidature retenue et proposée à la CR : Nathalie LEDUC**

# Changement de direction UMR ESO

Suite au vote du conseil de l'unité mixte de recherche ESO du 20/03/2023, nouveau directeur à compter du 01.09.2023

**Emmanuelle  
HELLIER**



**Directeur : Emmanuel BIOTEAU**

VOTE

# Co-direction de thèses sans HDR

## Demandses de dérogation d'encadrement de thèse sans HDR

- LARIS - Doctorant Hugo Remin initialement encadré par Nicolas Delanoue  
→ Proposition : Sébastien Lagrange en tant que co-directeur de thèse avec Sébastien Lahaye comme directeur
  
- CIRPALL - Doctorante Leslie Kimbaza initialement encadrée par Gelareh Yvard  
→ Proposition : Jean-Michel Yvard en tant que co-directeur de thèse avec Emmanuel Vernadakis comme directeur

VOTE

# AAP Interne 2020

Bilan du projet PAIC – Présentation par Fanny Thomas



**TITRE DU PROJET : « PRÉSENCE DES INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DE FAÇON GRAPHIQUES OU TEXTUELLES SUR LE DEVANT DE L'EMBALLAGE (LE PACKAGING) : IMPACT SUR L'ÉVALUATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES INFANTILES ET ADULTES »**

**PAIC-Packaging et Ingrédients, perception du Consommateur**



Fanny  
Thomas  
MCF



Gaëlle  
Pantin-  
Sohier  
PU



Betina  
Piqueras-  
Fizman  
Asso. Prof



Jonathan  
Lufarrelli  
Asso. Prof



Paul  
Richard  
MCF HDR



Par Fanny Thomas,  
26 juin 2023

# Pour commencer



**Ingrédients :** Lait de coco allégé 55% (eau, extrait de noix de coco), eau, fraise 13,8%, eau, sucre, amidon modifié de tapioca, protéines de pois, amidon de maïs, citrates de calcium, arôme naturel, concentré de carotte pourpre, jus concentré de citron, sel, épaississant : gomme guar, ferments

La noix de coco a une représentation graphique avec une proportion inférieure à la fraise, alors qu'elle est le premier ingrédient dans la composition du produit.



**Ingrédients :** Purée de pommes 81,3%, purée de fraises 18%, arômes naturels, jus concentré de carotte pourpre, antioxydant : acide ascorbique.

La pomme a une représentation graphique avec une proportion inférieure voire équivalente à la fraise, alors qu'elle est le premier ingrédient dans la composition du produit.

- En effet, les entreprises sont en conformité avec la loi dès lors que ces informations sur les ingrédients sont mises en évidence sur l'étiquetage, sous quelque forme que ce soit (mot, image ou représentation graphique) sans mise en relief de l'un d'entre eux.
- Règlement INCO No1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 25 octobre 2011.

# Plan

- Travaux scientifiques et résultats
- Valorisations scientifiques
- Opportunités
- Valorisations pédagogiques
- Bilan financier
- Conclusion

# Etudes sur la taille des images d'ingrédients (petites vs grandes)

*Comment la taille des images d'ingrédients représentés sur le devant de l'emballage influence l'évaluation de produits alimentaires pour bébés et adultes?*

Etude 1 : barres de fruits céréales pour bébé 10-36mois, grande image d'ingrédients (à gauche) vs petite image d'ingrédients (à droite)



Etude 2 : yaourt pêche mangue pour adulte, grande image d'ingrédients (à droite) vs petite image d'ingrédients (à gauche)



Etude 3 : exemple de stimuli mention "Pommes- Framboises" pour babyfood et manipulation de la taille de l'ingrédient pomme



- ✓ 3 expérimentations montrent, que les ingrédients de **grande** (vs petite) **taille** font percevoir **plus** (vs moins) **de quantité de cet ingrédient dans la recette du produit** ce qui **accroît l'évaluation gustative, l'attitude envers l'emballage et l'intention d'achat.**
- ✓ En présence d'un autre ingrédient, l'ingrédient principal dont la taille est manipulée **influence la quantité perçue des autres ingrédients représentés.**
- ✓ Ces études mettent en évidence **les biais de perception** sur l'évaluation des produits inférés **par la taille des ingrédients.**

→ *Les designers peuvent ainsi agir sur cette modalité qui impacte les perceptions de quantité dans la recette et donc la qualité du produit.*

→ *Nous suggérons une proposition de normes pour les politiques publiques sur l'étiquetage et une pratique plus éthique des fabricants d'aliments par l'emballage*

# Etudes sur la taille des images d'ingrédients (petites vs grandes)

*Comment la taille des images d'ingrédients représentées sur l'emballage influence l'évaluation des produits alimentaires en fonction de la perception du positionnement sain selon des allégations textuelles « peu saines » vs. « saines »?*

Etude 4 : exemples de stimuli barres de céréales pour adultes, ingrédient banane manipulé par sa taille.



Etude 5 : exemples de stimuli barres de céréales pour adultes, ingrédient banane manipulé par sa taille avec deux types de positionnements : gourmand vs sain.



2 expérimentations montrent que les ingrédients de grande taille (par rapport aux petits) entraînent :

- ✓ Une **augmentation** (par rapport à une diminution) **de la quantité perçue** de cet ingrédient dans la recette du produit,
- ✓ **Augmente l'évaluation gustative,**
- ✓ **Favorise l'intention d'achat**
- ✓ **Améliore le caractère appétissant** post dégustation,

→ particulièrement lorsque le produit revendique des allégations liées à la gourmandise avec un positionnement perçu comme peu sain.

Nos résultats montrent que les arguments associés à la gourmandise du produit aident à évaluer positivement le produit grâce à la taille des ingrédients.

# Etudes sur le format des ingrédients (coupés vs entiers)

*Comment le format des ingrédients représentés sur l'emballage influence l'évaluation des produits alimentaires?*

Etude 6 : effet du format de la représentation des ingrédients sur un babyfood



Ingrédients coupés

Ingrédients entiers

Etude 7 : effet du format de la pomme en présence de la mention du fruit en % sur un babyfood



2 expérimentations montrent que lorsque l'ingrédient est coupé, il fait percevoir :

- ✓ plus d'ingrédient dans la recette du produit,
- ✓ plus sain,
- ✓ plus haut de gamme

→ comparativement à l'ingrédient entier.

Mais lorsque la mention 30% de fruits est mentionnée sur la face avant de l'emballage, il n'existe plus de différence entre ces deux formats d'ingrédients.

→ Une solution pour limiter les effets de perception à proposer aux pouvoirs publics

# Etudes sur le format des ingrédients (coupés vs entiers)

*Comment le format des ingrédients représentés sur l'emballage influence l'évaluation des produits alimentaires?*

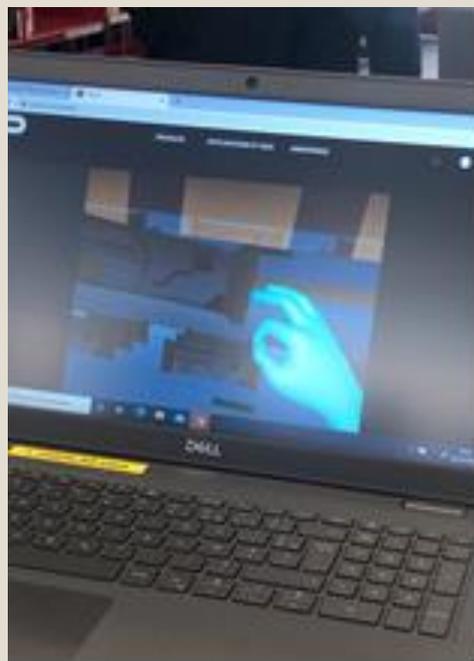


- 2 expérimentations sur des céréales à la noisette, montrent, que lorsque l'ingrédient est coupé (vs entier), il fait percevoir:
  - ✓ plus de quantité de noisettes dans la recette du produit
  - ✓ le produit plus sain (même si le nombre de noisettes entières est inférieur lorsqu'elle est coupée),
    - particulièrement pour les personnes fortement préoccupées par leur santé.
- ✓ Plus d'intention de consommer le produit
- ✓ Plus de quantité réellement consommée

→ Les aliments coupés (vs. entiers) ont un effet positif sur la quantité d'aliments consommés, ce qui n'est pas idéal du point de de la santé, notamment la lutte contre l'obésité.

# Etudes sur le format des ingrédients (coupés vs entiers)

*Comment le format des ingrédients représentés sur l'emballage influence l'évaluation des « novel food » ?*



- Expérimentation avec casque RV.
- Pour les nouveaux produits à base d'insectes:
  - ✓ Ils sont préférés lorsque l'ingrédient fruit est représenté sous sa forme entière et non coupée
  - ✓ Consommateur plus centré sur le plaisir que le bénéfice santé via cette représentation graphique pour cette catégorie de produit qui peut engendrer du dégoût.

→ Poursuite de ces travaux sur la base des recherches du projet PAIC dans l'ANR Cri-kee et la Chaire AAPRO, sur les produits à base d'insectes et de protéines végétales.

# Etudes sur le nombre d'ingrédients

*Comment le format le nombre d'ingrédients représentées sur l'emballage influence l'évaluation des produits?*



RESEARCH ARTICLE | [Open Access](#) | [CC](#) [i](#)

**Increasing purchase intention while limiting binge-eating: The role of repeating the same flavor-giving ingredient image on a front of package**

Fanny Thomas [✉](#) Sonia Capelli

First published: 31 May 2023 | <https://doi.org/10.1002/mar.21839>

- ✓ 3 études sur des consommateurs adultes montrent, que la multiplication du même nombre d'ingrédients influence:
  - ✓ la formation de l'imagerie gustative
  - ✓ augmente l'intention d'achat
  - ✓ mais réduit la quantité réelle de produit consommée
  
- ✓ Lorsque le consommateur dispose de ressources cognitives élevées
  - Ces résultats présentent un intérêt à la fois pour la réduction de l'obésité due à la suralimentation et pour la conception de l'imagerie de la face avant des emballages.

# Valorisations scientifiques

## Conférences principales nationales et internationales



- **Thomas F.,** Pantin-Sohier G & Piqueras-Fizman B. (2023). « The bigger the better! Effect of ingredient image size on healthy product positioning », *Pangborn*, 20-24 août 2023, Nantes.



- **Thomas F.,** Guillet M., Pantin-Sohier G & Piqueras-Fizman B. (2022). « Ce produit a du goût ! L'influence de la taille des ingrédients sur les emballages sur l'évaluation du produit selon le positionnement gourmand (vs. Sain) », *21<sup>ème</sup> Journées Normandes de Recherche sur la Consommation* au Havre, 17-18 novembre.



- **Thomas F.,** Richard P., Focone F, Pantin-Sohier G., Marquis D., Hedhili A. (2022), “Concreteness level of insect representation on insect food packagings and its effect on product preference and evaluation”. *Insect to Feed the Word*, 12-16 juin 2022, Québec, Canada.



- **Thomas F.,** Pantin-Sohier G., Piqueras-Fizman B (2022) « Bigger is more: ingredient size bias perception on product evaluation ». *21st International Marketing Trends Conference*, Janvier 2022, Rome, Italie. **Best paper award.** 



- **Thomas F.,** Pantin-Sohier G., Piqueras-Fizman B (2020) « Is my baby's snack of good quality? Effect of the ingredient images size on the front of packaging » *Eurosense 2020*, Décembre 2020, Rotterdam, Pays-Bas.

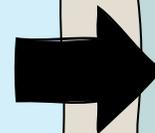


- **Thomas F.,** Piqueras-Fizman B., et Pantin-Sohier G. (2020), « The Effect of Ingredient Images on Baby Food Packaging on Healthiness Perception, Quality, and Trust », *Academy of Marketing Science*, Décembre 2020, Coral Gables, Miami, Etas-Unis.

# Bilan scientifique et opportunités

## BILAN SCIENTIFIQUES

- 6 conférences académiques internationales
- 1 prix pour la meilleure communication
- 3 activités de médiations scientifiques
  - 2 écoles et FDS
- 5 conférences invitées
- 1 article PM dans une revue de rang A HCERES
  - 2 projets de soumission *Journal of Public Policy and Marketing & Journal of Advertising Research*
- 1 Workshop final avec les partenaires du projet et le Granem



## BILAN NOUVEAUX PROJETS INDUITS PAR LE PROJET PAIC

- 1 projet TETRAE-INRAE, pays de la Loire comme co-porteuse Granem (500K€)
- 1 projet FEDER, création d'une Chaire comme partenaire scientifique (200K€)
- 1 projet ANR comme partenaire scientifique (ETIC : 398€/ Cri-Kee :369K€)
- 1 projet WWF (60K€) comme partenaire scientifique

## TRANSLAG



# Valorisations pédagogiques



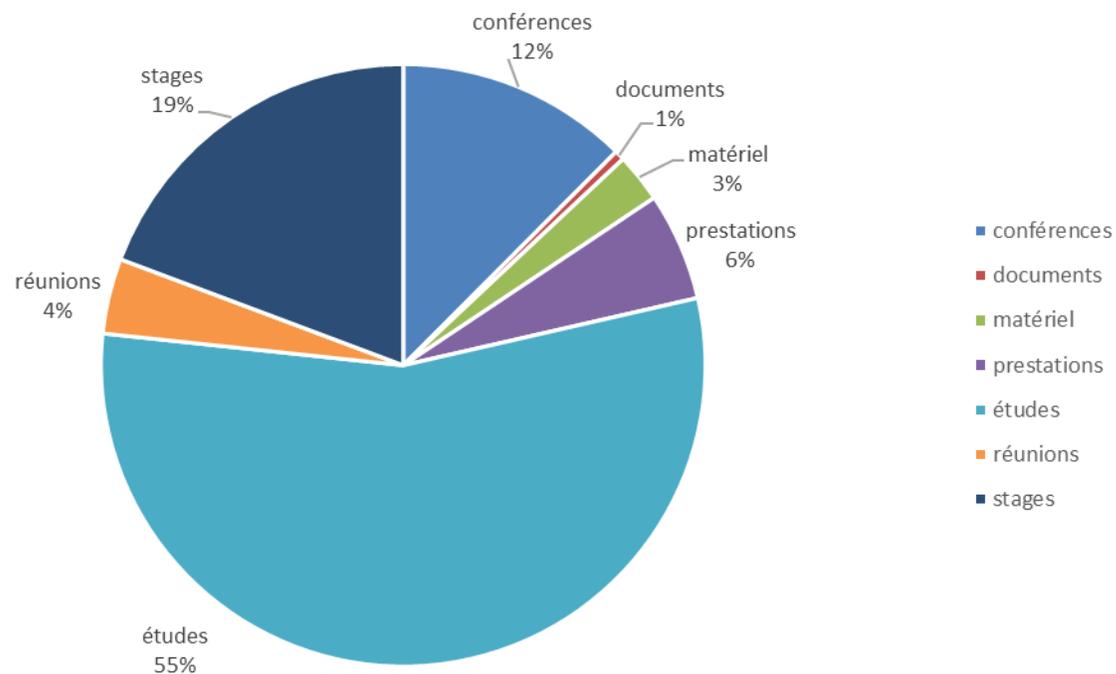
- **Projets Etudiant Appliqué à Polytech**
  - **Septembre 2020 jusque mars 2021, en 3<sup>ème</sup> année GBS**
  - **Décembre 2020 jusqu'avril 2021, en 4<sup>ème</sup> année SAGI**
  - **Septembre 2022 jusque décembre 2022, en 3<sup>ème</sup> année GBS**
- **Cours de techniques d'enquêtes et de marketing produit**
- **Actions d'encadrement de stage**
  - **Dès février 2021 jusque juillet 2021, Céleste Bergère, M2 Faculté de psychologie Brest**
  - **Dès février 2022 jusqu'avril 2022, Mathias Guillet, M1 IAE Angers**

# Bilan financier

**24 817,00 €**

dépenses **24 364,65 €**

Répartition du budget PAIC



# Conclusion

- 2 encadrements de stagiaires niveau M1
- 3 projets pédagogiques
- 16 activités de dissémination des résultats (détaillées dans le document)
- 6 collectes de données avec panels en ligne
- 3 collectes de données en condition de laboratoire avec dégustation de produits
- 1 collecte de données mobilisant la réalité virtuelle et le UserLab d'Angers
- 1 publication rang A HCERES
- 5 nouveaux projets scientifiques

- Membre de la communauté ALCOR (GIT AFM): consommation éthique, responsable, alternative, écologique

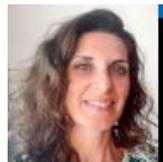


- Des difficultés (crise sanitaire) pour la réalisation des études, dont l'orchestration et la méthodologie ont dues être revues avec des alternatives trouvées.
- Une très belle opportunité, je remercie l'université d'Angers et la région pour ce financement



# MERCI POUR VOTRE ECOUTE! DES QUESTIONS?

PAIC-Packaging et Ingrédients, perception du Consommateur



Fanny  
Thomas  
MCF

**Granem**



Gaëlle  
Pantin-  
Sohier  
PU

**Granem**



Betina  
Piqueras-  
Fizman  
Asso. Prof

**WAGENINGEN**  
UNIVERSITY & RESEARCH



Jonathan  
Lufarrelli  
Asso. Prof

**MBS**  
MONTPELLIER  
BUSINESS SCHOOL



Paul  
Richard  
MCF HDR

**LERS**

Par Fanny Thomas,  
26 juin 2023

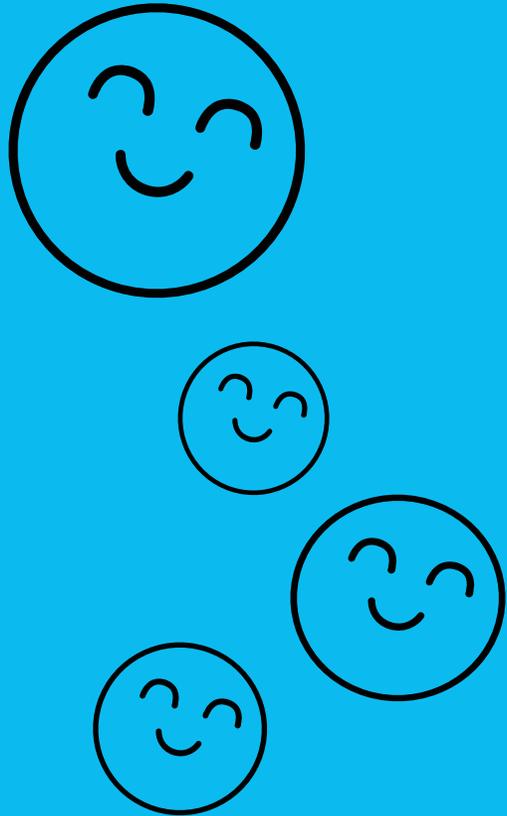
# Calendrier 2023

**Lundi 18 septembre (14h30)**

**Lundi 16 octobre (14h30)**

**Lundi 13 novembre (14h30)**

**Lundi 27 novembre (14h30)**



Merci !